

SEANCE DU  
18 DÉCEMBRE 2025

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**70**

**Nombre de conseillers présents :**  
**50**

**Date de convocation :**  
**5 décembre 2025**

**Date d'affichage :**  
**19 décembre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 18 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLORET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Guy MIKOJASKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

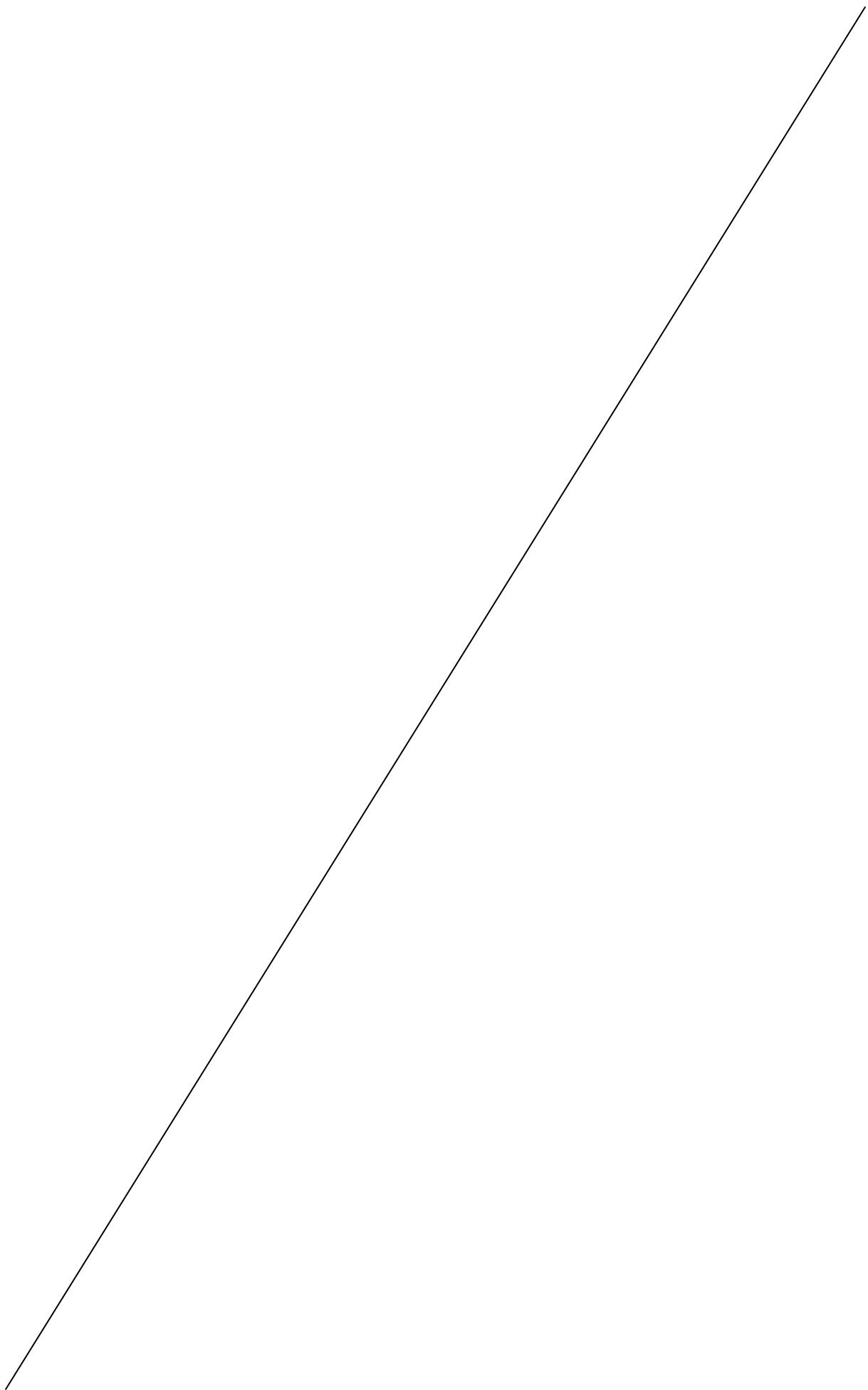
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Thierry BUISSON  
M. Cyril GOMET  
M. Didier LAUBERAT  
Mme Christiane MATHOS  
M. Frédéric MARASCIA  
Mme Jeanne-Danièle PICARD  
M. Jean PISSELOUP  
M. Laurent SELVEZ  
Mme Fabrice VESVRES  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Michel CHAVOT



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2026 est marqué par le renouvellement des contrats de régie intéressée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour une durée de 9 ans pour l'assainissement collectif.

Le nouveau contrat à intervenir, intègre certaines modifications en termes de gestion financière, concernant par exemple le remboursement des charges (avec une part plus importante de remboursements sous forme de charges forfaitaires et moindre de charges remboursables sur justificatifs), l'intéressement ou encore la prise en charge par la collectivité des impayés des factures d'eau par le biais de fichiers rôles ORMC.

Il prévoit pour l'assainissement collectif, un montant de charges prévisionnelles remboursées de 67,6 M€ sur la durée du contrat, soit 7,5 M€ en moyenne par an (fonctionnement et investissement cumulés).

Par ailleurs, il convient également de noter que l'année 2026 sera également marquée par la clôture du contrat actuel au 31 décembre 2025.

A ce stade, **en fonctionnement, la prévision des dépenses réelles** de ce budget s'élève à 7 825 891€, en diminution de 4% par rapport au budget primitif 2025.

Elles intègrent 5,8 M € au titre de contrat de régie intéressée, en baisse de 8% par rapport au budget 2025.

Les charges liées à la régie intéressée comprennent notamment :

- 1 548 359 € de remboursement des charges de personnel au régisseur ;
- 1 984 292 € de frais de sous-traitance ;
- 730 752 € de remboursement de charges diverses (télécommunications, loyers, assurances, etc...) ;
- 583 944 € pour la consommation électrique ;
- 330 380 € pour les produits de traitement et l'évacuation des boues ;
- 63 074 € pour les impôts et taxes (taxes foncières et CET) ;
- 461 472 € au titre des frais de siège et 60 331 € pour les investissements contractuels ;
- 30 000 € pour le fond de recherche et innovation et le fond communication.

Les autres charges à caractère général, hors régie intéressée, concernent principalement la réalisation d'études, le paiement des taxes foncières, l'entretien des lagunes, des exutoires et déversoirs d'orage, la dératisation des réseaux et le débroussaillage, des prestations de services pour les autorisations de déversement d'eaux industrielles. La dotation s'élève à 254 500 €.

Il est rappelé que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la réforme des redevances des agences de l'eau est entrée en vigueur. Pour le budget de l'assainissement collectif, il est prévu le paiement de la redevance pour la performance du système d'assainissement collectif, analysé sur 3 axes (validation de l'auto-surveillance, conformité réglementaire et performance du système d'assainissement) et évaluée à 750 000 €. Le montant de cette redevance est défini par les agences de l'eau. La Communauté Urbaine dépend de deux établissements différents (Agence de l'Eau Loire Bretagne et L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).

Les charges de personnel intègrent le remboursement au budget eau potable des frais du service dédié à la gestion de la compétence, pour 624 841 €.

Les autres charges de gestion courante intègrent principalement la compensation financière des tarifs du SMEMAC pour 40 000 €.

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 331 646 €, qui intègrent la prévision du remboursement d'un nouvel emprunt réalisé sur 2025.

Les charges exceptionnelles, d'un montant de 25 000 € intègrent principalement les crédits pour l'annulation des titres sur exercices antérieurs.

Enfin, les opérations d'ordre intègrent les amortissements des immobilisations pour 1 143 410 € et il est dégagé un autofinancement, au profit de la section d'investissement de 1 579 339 €.

**Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 248 640 €** et intègrent l'ensemble des recettes issues de la facturation ainsi que les participations aux branchements pour 9 307 540 €. Il est précisé que cette prévision intègre une baisse des consommations et tient compte de l'évolution du tarif conformément à la trajectoire financière établie pour financer notamment les schémas directeurs. Pour les autres recettes de facturation (branchements eaux usées et diagnostic réalisés dans le cadre de vente immobilières notamment), les prévisions sont établies à 150 000 €.

Les recettes comprennent également le remboursement du budget général au titre des charges d'exploitation des eaux pluviales portées par le budget assainissement collectif pour 911 000 €.

La dotation aux amortissements des subventions est de 300 000 € (recettes d'ordre).

Au vu de ces éléments, les niveaux d'épargne (nette et brute) du budget annexe assainissement collectif se présentent de la manière suivante :

Fonctionnement	PB 2025	PB 26	Evolution PBP 26/BP 25
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) (a)	9 246 933	10 248 640	10,83%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts (b)	7 806 002	7 494 245	-3,99%
<b>Epargne de gestion (c=a-b)</b>	<b>1 440 931</b>	<b>2 754 395</b>	<b>91,15%</b>
Intérêts de la dette (d)	352 081	331 646	-5,80%
<b>Epargne brute (e=c-d)</b>	<b>1 088 850</b>	<b>2 422 749</b>	<b>122,51%</b>
Remboursement capital de la dette (f)	698 000	735 500	5,37%
<b>Epargne nette (g=e-f)</b>	<b>390 850</b>	<b>1 687 249</b>	<b>331,69%</b>

Le taux d'épargne brute prévisionnel est évalué à ce stade à 23,64% et la capacité de désendettement pourrait atteindre au 1<sup>er</sup> janvier, 7 années contre 15 années en 2025. L'épargne nette prévisionnelle est évaluée à ce jour à près de 1,7 €.

L'évolution de ces ratios s'explique par notamment par l'augmentation prévisionnelle de l'épargne, nécessaire à la réalisation des travaux du schéma directeur d'assainissement.

En ce qui concerne **les dépenses d'équipement 2026**, celles-ci s'élèvent à 6 772 450 € (hors dette).

Les principales opérations d'investissement prévues pour 2026 sont les suivantes :

- La poursuite de la mise en œuvre des schémas directeurs pour 2 442 000 € et des actions de dégagement et repérage des réseaux et des contrôles de conformité des branchements avec la réalisation d'expertises, liées notamment aux schémas directeurs à Torcy, Ecuisses, Blanzy, Génelard, et Sanvignes-les-Mines. Les travaux de renouvellement porteront principalement sur le géoréférencement des réseaux et les contrôles, la rénovation des réseaux en lien avec notamment le renouvellement du collecteur rue de l'Abbé Perrot au Creusot, rue de la République à Blanzy, la déconnexion des fossés et cours d'eau à Ecuisses.
- La mise en œuvre des travaux de rénovation des réseaux urgents hors schéma directeur pour 2 075 000 € pour notamment l'accompagnement des travaux Framatome avenue Bachelard

et le renouvellement de collecteurs en accompagnement des travaux de la DRI rue Maréchal Joffre au Creusot.

- Les travaux d'expertise pour 120 000 €, comprenant notamment la réalisation des diagnostics périodiques réglementaires sur les petits systèmes d'assainissement non intégrés dans les schémas directeurs validés en 2021.
- Les travaux d'investissement confiés au régisseur dans le cadre du contrat de régie intéressée, pour 1 740 950 €.

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 7 507 950 € dont 735 500 € au titre du remboursement du capital des emprunts.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute les opérations d'ordre au titre de l'amortissement des subventions d'un montant de 300 000 € et des opérations patrimoniales pour 125 000 € soit un montant total en dépenses de 7 932 950 €.

Le financement de ces travaux est assuré dans un premier temps par le versement de subventions pour 496 975 € de l'Agence de l'Eau, notamment pour les travaux de renouvellement du réseau rue Papin au Creusot prévus dans le cadre du SDA et la participation de Framatome dans le cadre des travaux rue de la Paix au Creusot.

**Les recettes d'investissement** intègrent également un autofinancement comme vu précédemment de 1 579 339 €, d'un emprunt d'équilibre de 4 588 226 €. Enfin la dotation aux amortissements s'élève à 1 143 410 €.

Enfin, il est précisé, qu'en raison d'un problème technique, dans le bloc I-information générales (page 3 de la maquette budgétaire), il est indiqué dans le point IV, que la comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent, alors qu'elle s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 18 481 590 €.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 19 décembre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 19 décembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

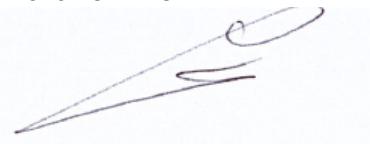


LE PRESIDENT,

David MARTI



Le secrétaire de séance,  
Michel CHAVOT



**BUDGET PRIMITIF 2026**

**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF FONCTIONNEMENT**

CHAP	INTITULE	BP 2025	BTV 2025	BP 2026
	<b>DEPENSES - OPERATIONS REELLES</b>			
	Charges à caractère général hors RI	228 000	564 286	1 004 500
	Charges à caractère général RI	5 322 422	5 375 182	5 270 801
011	<b>Total Charges à caractère général</b>	<b>5 550 422</b>	<b>5 939 468</b>	<b>6 275 301</b>
012	<b>Charges de personnel</b>	<b>615 436</b>	<b>615 436</b>	<b>624 841</b>
014	<b>Atténuation de produit</b>	<b>550 000</b>	<b>210 954</b>	
66	<b>Charges financières</b>	<b>352 081</b>	<b>352 081</b>	<b>331 646</b>
	Charges de gestion courante hors RI	49 200	247 320	47 300
	Charges de gestion courante RI	731 189	731 189	521 803
65	<b>Total Charges de gestion courante</b>	<b>780 389</b>	<b>978 509</b>	<b>569 103</b>
	Charges exceptionnelles hors RI	20 000	20 000	20 000
	Charges exceptionnelles RI	289 755	289 755	5 000
67	<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>309 755</b>	<b>348 355</b>	<b>25 000</b>
68	<b>Constitution de provision</b>		<b>168 300</b>	
022	<b>Dépenses imprévues</b>		<b>100 000</b>	
	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>8 158 083</b>	<b>8 713 103</b>	<b>7 825 891</b>
	<b>DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
042	<b>Amortissements des immobilisations</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 143 410</b>
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>308 850</b>	<b>1 371 447</b>	<b>1 579 339</b>
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 408 850</b>	<b>2 471 447</b>	<b>2 722 749</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 566 933</b>	<b>11 184 550</b>	<b>10 548 640</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS REELLES</b>			
70	<b>Redevances assainissement et participations branchemen</b>	<b>8 305 000</b>	<b>9 045 333</b>	<b>9 307 540</b>
74	<b>Subventions</b>	<b>911 000</b>	<b>911 000</b>	<b>911 000</b>
77	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>30 933</b>	<b>69 533</b>	<b>30 100</b>
78	<b>Reprises sur provisions</b>		<b>168 300</b>	
002	<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>670 384</b>	
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>9 246 933</b>	<b>10 864 550</b>	<b>10 248 640</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
042	<b>Amortissements des subventions</b>	<b>320 000</b>	<b>320 000</b>	<b>300 000</b>
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>320 000</b>	<b>320 000</b>	<b>300 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 566 933</b>	<b>11 184 550</b>	<b>10 548 640</b>

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2025	BTV 2025	BP 2026
	<b>DEPENSES - OPERATIONS REELLES</b>			
001	Déficit de l'exercice antérieur			
16	Emprunts & Dettes	726 000	726 000	735 500
20	Immobilisations incorporelles	698 000	563 000	477 000
21	Immobilisations corporelles	4 655 000	4 720 700	4 502 500
23	Immobilisations en cours	464 368	837 368	1 792 950
020	Dépenses imprévues		100 000	
	Total dépenses réelles	6 543 368	6 947 068	7 507 950
	<b>DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
040	Amortissements des subventions	320 000	320 000	300 000
041	Opérations patrimoniales		82 000	125 000
	Total dépenses d'ordre	320 000	402 000	425 000
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 863 368</b>	<b>7 349 068</b>	<b>7 932 950</b>
	<b>RECETTES - OPERATIONS REELLES</b>			
10	Excédent fonctionnement capitalisé			
13	Subventions d'investissement	991 585	291 585	496 975
16	Emprunts	4 462 933	3 330 478	4 588 226
001	Excedent investissement reporté		1 173 558	
	Total recettes réelles	5 454 518	4 795 621	5 085 201
	<b>RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE</b>			
021	Virement de la section de fonctionnement	308 850	1 371 446	1 579 339
040	Amortissements des immobilisations	1 100 000	1 100 000	1 143 410
041	Opérations patrimoniales		82 000	125 000
	Total recettes d'ordre	1 408 850	2 553 446	2 847 749
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 863 368</b>	<b>7 349 068</b>	<b>7 932 950</b>

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>24710029000193</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE</b> <b>CREUSOT-MONTCEAU</b>
--	---

**POSTE COMPTABLE DE : SGC CREUSOT MONTCEAU**

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

**M. 49 (1)**

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)**

**ANNEE 2026**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	36
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

II

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	<b>(si déficit)</b>	<b>(si excédent)</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>	<b>(si solde positif)</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>18 481 590,00</b>	<b>18 481 590,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 550 422,00	0,00	6 275 301,00	6 275 301,00	6 275 301,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 436,00	0,00	624 841,00	624 841,00	624 841,00
014	Atténuations de produits	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	780 389,00	0,00	569 103,00	569 103,00	569 103,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>7 496 247,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 469 245,00</b>	<b>7 469 245,00</b>	<b>7 469 245,00</b>
66	Charges financières	352 081,00	0,00	331 646,00	331 646,00	331 646,00
67	Charges exceptionnelles	309 755,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>8 158 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 825 891,00</b>	<b>7 825 891,00</b>	<b>7 825 891,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	308 850,00		1 579 339,00	1 579 339,00	1 579 339,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		1 143 410,00	1 143 410,00	1 143 410,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 408 850,00</b>		<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 566 933,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 548 640,00</b>
---	----------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 305 000,00	0,00	9 307 540,00	9 307 540,00	9 307 540,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>9 216 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 218 540,00</b>	<b>10 218 540,00</b>	<b>10 218 540,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 933,00	0,00	30 100,00	30 100,00	30 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>9 246 933,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 248 640,00</b>	<b>10 248 640,00</b>	<b>10 248 640,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	320 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>320 000,00</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 566 933,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 548 640,00</b>
---	----------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 422 749,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	698 000,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 655 000,00	0,00	4 502 500,00	4 502 500,00	4 502 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	464 368,00	0,00	1 792 950,00	1 792 950,00	1 792 950,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 817 368,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 772 450,00</b>	<b>6 772 450,00</b>	<b>6 772 450,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	726 000,00	0,00	735 500,00	735 500,00	735 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>726 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>735 500,00</b>	<b>735 500,00</b>	<b>735 500,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 543 368,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 507 950,00</b>	<b>7 507 950,00</b>	<b>7 507 950,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	320 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>320 000,00</b>		<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 863 368,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 932 950,00
--	--------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	991 585,00	0,00	496 975,00	496 975,00	496 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 462 933,00	0,00	4 588 226,00	4 588 226,00	4 588 226,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 454 518,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 454 518,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	308 850,00		1 579 339,00	1 579 339,00	1 579 339,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		1 143 410,00	1 143 410,00	1 143 410,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 408 850,00</b>		<b>2 847 749,00</b>	<b>2 847 749,00</b>	<b>2 847 749,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 863 368,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 932 950,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>2 422 749,00</b>
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 275 301,00		6 275 301,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	624 841,00		624 841,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	569 103,00		569 103,00
66	Charges financières	331 646,00		331 646,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00		25 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 143 410,00	1 143 410,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 579 339,00	1 579 339,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>7 825 891,00</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 548 640,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	300 000,00	300 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	735 500,00	0,00	735 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	477 000,00	0,00	477 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 502 500,00	125 000,00	4 627 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 792 950,00	0,00	1 792 950,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>7 507 950,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 932 950,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 307 540,00		9 307 540,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00		911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 100,00	300 000,00	330 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>10 248 640,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 548 640,00</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	496 975,00	0,00	496 975,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 588 226,00	0,00	4 588 226,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 100 000,00	1 100 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		43 410,00	43 410,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 579 339,00	1 579 339,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>5 085 201,00</b>	<b>2 847 749,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 932 950,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>5 550 422,00</b>	<b>6 275 301,00</b>	<b>6 275 301,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	654 417,00	583 944,00	583 944,00
6068	Autres matières et fournitures	910 595,00	310 780,00	310 780,00
611	Sous-traitance générale	625 747,00	2 319 974,00	2 319 974,00
6132	Locations immobilières	0,00	76 979,00	76 979,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	21 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	287 153,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6168	Autres	0,00	59 601,00	59 601,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	1 006 425,00	459 965,00	459 965,00
6226	Honoraires	1 684 397,00	1 460 484,00	1 460 484,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	113 659,00	0,00	0,00
6288	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	20 500,00	20 500,00	20 500,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes	0,00	750 000,00	750 000,00
6378	Autres taxes et redevances	35 929,00	63 074,00	63 074,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>615 436,00</b>	<b>624 841,00</b>	<b>624 841,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	615 436,00	624 841,00	624 841,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>550 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	550 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>780 389,00</b>	<b>569 103,00</b>	<b>569 103,00</b>
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	780 389,00	569 103,00	569 103,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011 + 012 + 014 + 65)		<b>7 496 247,00</b>	<b>7 469 245,00</b>	<b>7 469 245,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>352 081,00</b>	<b>331 646,00</b>	<b>331 646,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	332 000,00	320 000,00	320 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-919,00	-24 354,00	-24 354,00
6618	Intérêts des autres dettes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6688	Autre	15 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>309 755,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	294 755,00	5 000,00	5 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e + f		<b>8 158 083,00</b>	<b>7 825 891,00</b>	<b>7 825 891,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>308 850,00</b>	<b>1 579 339,00</b>	<b>1 579 339,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>1 143 410,00</b>	<b>1 143 410,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	43 410,00	43 410,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 408 850,00</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 408 850,00</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>9 566 933,00</b>	<b>10 548 640,00</b>	<b>10 548 640,00</b>

+

	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)			0,00

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 548 640,00
--	--	---------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	58 090,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	82 444,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-24 354,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 305 000,00	9 307 540,00	9 307 540,00
704	Travaux	190 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 400 000,00	8 992 540,00	8 992 540,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	550 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	165 000,00	165 000,00	165 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	911 000,00	911 000,00	911 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	911 000,00	911 000,00	911 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 216 000,00	10 218 540,00	10 218 540,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 933,00	30 100,00	30 100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	30 933,00	30 100,00	30 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 246 933,00	10 248 640,00	10 248 640,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	320 000,00	300 000,00	300 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	320 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		320 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 566 933,00	10 548 640,00	10 548 640,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				10 548 640,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>698 000,00</b>	<b>477 000,00</b>	<b>477 000,00</b>
2031	Frais d'études	698 000,00	477 000,00	477 000,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>4 655 000,00</b>	<b>4 502 500,00</b>	<b>4 502 500,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	10 500,00	10 500,00
2128	Aménagement Autres terrains	142 000,00	140 000,00	140 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 218 000,00	4 272 000,00	4 272 000,00
21562	Service d'assainissement	130 000,00	80 000,00	80 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	165 000,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>464 368,00</b>	<b>1 792 950,00</b>	<b>1 792 950,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	464 368,00	1 792 950,00	1 792 950,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 817 368,00</b>	<b>6 772 450,00</b>	<b>6 772 450,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>726 000,00</b>	<b>735 500,00</b>	<b>735 500,00</b>
1641	Emprunts en euros	665 000,00	675 000,00	675 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	21 000,00	20 500,00	20 500,00
1687	Autres dettes	40 000,00	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	40 000,00	40 000,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>726 000,00</b>	<b>735 500,00</b>	<b>735 500,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>6 543 368,00</b>	<b>7 507 950,00</b>	<b>7 507 950,00</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>320 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>320 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	170 000,00	300 000,00	300 000,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	20 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	13 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	27 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut	6 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	84 000,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	25 000,00	25 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>320 000,00</b>	<b>425 000,00</b>	<b>425 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>6 863 368,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>
+ <b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b> <b>0,00</b>				
+ <b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b> <b>0,00</b>				
= <b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b> <b>7 932 950,00</b>				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>991 585,00</b>	<b>496 975,00</b>	<b>496 975,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	96 927,00	146 975,00	146 975,00
1313	Subv. équipt Départements	894 658,00	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	350 000,00	350 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>4 462 933,00</b>	<b>4 588 226,00</b>	<b>4 588 226,00</b>
1641	Emprunts en euros	4 462 933,00	4 588 226,00	4 588 226,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 454 518,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>5 454 518,00</b>	<b>5 085 201,00</b>	<b>5 085 201,00</b>
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>308 850,00</b>	<b>1 579 339,00</b>	<b>1 579 339,00</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>1 143 410,00</b>	<b>1 143 410,00</b>
28031	<i>Frais d'études</i>	14 300,00	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	200,00	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments</i>	40 000,00	0,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	4 000,00	0,00	0,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	290 000,00	0,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	719 300,00	1 100 000,00	1 100 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	30 000,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	2 200,00	0,00	0,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	0,00	43 410,00	43 410,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 408 850,00</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00	25 000,00	25 000,00
238	<i>Avances commandes immo. incorp.</i>	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 408 850,00</b>	<b>2 847 749,00</b>	<b>2 847 749,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>6 863 368,00</b>	<b>7 932 950,00</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 932 950,00</b>

+

=

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI/041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					<b>20 061 006,50</b>									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					<b>20 061 006,50</b>									
1120 (478)	Agence France Locale	12/09/2019	21/10/2019	20/03/2020	97 999,97	F	FIXE	0,100	0,102		T	C	O	A-1
1265-1271 (480)	Agence France Locale	09/12/2019	22/06/2020	20/09/2020	1 050 000,00	F	FIXE	0,780	0,794		T	C	O	A-1
1266 (479)	Agence France Locale	09/12/2019	18/12/2019	20/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,722		T	C	O	A-1
140284801 (470)	Agence de l'eau Loire-Bretagne	23/01/2015	01/03/2017	31/10/2017	331 217,04	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1611-1613 (483)	Agence France Locale	15/12/2020	20/09/2021	20/12/2021	400 000,00	F	FIXE	0,520	0,529		T	C	O	A-1
202093 (455)	Crédit Mutuel	22/11/2012	31/12/2013	31/03/2014	161 563,12	F	FIXE	4,950	5,044		T	P	O	A-1
497	Caisse des dépôts	10/12/2025	2025-12-20	20/03/2026	3 000 000,00	V	Livret A	0,000	0,000		T	C	N	A-1
5495793 (487)	Caisse des Dépôts et Consignation	29/06/2022	2023-07-01	01/10/2023	1 500 000,00	F	FIXE	1,760	1,760		T	P	O	A-1
5571198 (489)	Caisse des Dépôts et Consignation	14/12/2023	22/12/2023	01/04/2025	2 500 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,971		A	C	O	A-1
5632372 (494)	Caisse des Dépôts et Consignation	13/12/2024	20/12/2024	01/03/2025	3 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,576		T	P	O	A-1
5866165 (481)	Caisse d'Epargne	15/01/2020	01/01/2021	05/02/2021	229 394,76	F	FIXE	1,700	1,751		T	P	O	A-1
LBP-00007940 (482)	La Banque Postale	06/04/2020	24/04/2020	15/08/2020	240 000,00	F	FIXE	1,400	1,421		T	P	O	A-1
MIN543479EUR (485)	Caisse Française de Financement Local	20/12/2021	30/09/2022	01/01/2023	500 000,00	F	FIXE	0,660	0,672		T	C	O	A-1
MON529177EUR (412)	Caisse Française de Financement Local	08/10/2019	2019-12-01	01/12/2020	5 350 831,61	F	FIXE	2,000	2,029		A	P	O	A-1
MON540460EUR (486)	La Banque Postale	20/12/2021	2021-12-30	01/04/2022	700 000,00	F	FIXE	0,740	0,742		T	C	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					<b>0,00</b>									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					931 573,86									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					931 573,86									
(457)	SIVOM des Eaux du Brandon	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	383 873,83	F	FIXE	4,500	3,733		A	P	N	A-1
SIVOM (425)	SIVOM des Eaux du Brandon	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	547 700,03	V	AUTRE	0,000	4,332		A	P	N	A-1
<b>Total général</b>					<b>20 992 580,36</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 291 094,85					770 182,17	345 190,91	0,00	53 790,35	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 291 094,85					770 182,17	345 190,91	0,00	53 790,35	
1120 (478)	N	0,00	A-1	37 692,30	3,72	F	FIXE	0,100	10 051,28	34,28	0,00	0,77	
1265-1271 (480)	N	0,00	A-1	761 250,00	14,47	F	FIXE	0,780	52 500,00	5 847,61	0,00	153,56	
1266 (479)	N	0,00	A-1	700 000,00	13,97	F	FIXE	0,710	50 000,00	4 889,88	0,00	128,19	
140284801 (470)	N	0,00	A-1	163 993,06	7,83	F	FIXE	0,000	20 499,14	0,00	0,00	0,00	
1611-1613 (483)	N	0,00	A-1	315 000,00	15,72	F	FIXE	0,520	20 000,00	1 616,55	0,00	42,61	
202093 (455)	N	0,00	A-1	103 957,14	12,00	F	FIXE	4,950	6 515,07	5 026,17	0,00	0,00	
497	N	0,00	A-1	3 000 000,00	25,00	V	Livret A	3,200	120 000,00	65 910,00	0,00	0,00	
5495793 (487)	N	0,00	A-1	1 390 166,48	22,50	F	FIXE	1,760	50 216,07	23 979,05	0,00	7 576,50	
5571198 (489)	N	0,00	A-1	2 437 500,00	38,25	V	LIVRETA	3,500	62 500,00	85 312,50	0,00	32 091,78	
5632372 (494)	N	0,00	A-1	2 934 229,19	28,92	V	LIVRETA	2,100	72 901,41	57 410,63	0,00	5 007,32	
5866165 (481)	N	0,00	A-1	155 137,68	9,09	F	FIXE	1,700	15 622,30	2 538,10	0,00	360,92	
LBP-00007940 (482)	N	0,00	A-1	157 782,44	9,37	F	FIXE	1,400	15 639,55	2 127,09	0,00	248,75	
MIN543479EUR (485)	N	0,00	A-1	425 000,00	16,75	F	FIXE	0,660	25 000,00	2 743,13	0,00	652,83	
MON529177EUR (412)	N	0,00	A-1	4 114 386,56	15,92	F	FIXE	2,000	220 737,35	83 430,62	0,00	4 706,22	
MON540460EUR (486)	N	0,00	A-1	595 000,00	21,00	F	FIXE	0,740	28 000,00	4 325,30	0,00	2 820,90	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>214 710,66</b>					<b>39 424,55</b>	<b>5 333,30</b>	<b>0,00</b>	<b>4 299,80</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		214 710,66					39 424,55	5 333,30	0,00	4 299,80	
(457) SIVOM (425)	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	143 756,90 70 953,76	13,08 6,25	F V	FIXE AUTRE	4,500 0,000	20 947,11 18 477,44	4 611,30 722,00	0,00 0,00	3 883,17 416,63	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>17 505 805,51</b>					<b>809 606,72</b>	<b>350 524,21</b>	<b>0,00</b>	<b>58 090,15</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 505 805,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	19/12/2024

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Terrains (aménagement...)	99	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques (au sol)	20	19/12/2024
L	Agencement / Aménagements	15	19/12/2024
L	Station de pompage / postes relevages	60	19/12/2024
L	Canalisations béton	80	19/12/2024
L	Canalisations inconnues ou mixtes	80	19/12/2024
L	Regards en béton	80	19/12/2024
L	Constructions légères	15	19/12/2024
L	Bâtiments durables - bassins	90	19/12/2024
L	Canalisations fonte	90	19/12/2024
L	Canalisations PVC	70	19/12/2024
L	Bâtiments durables - Réservoirs	80	19/12/2024
L	Bâtiment durables - barrages	99	19/12/2024
L	Bâtiments durables - usines(travaux)	60	19/12/2024
L	Abrevoirs	80	19/12/2024
L	Canalisations PEHD	70	19/12/2024
L	Compteurs	15	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques sur toitures	20	19/12/2024

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS						A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		188 724,93	188 724,93	0,00	188 724,93
Risque d'impayés factures d'eau	0,00	24/11/2022	20 424,93	20 424,93	0,00	20 424,93
Risques d'impayés facture d'eau	0,00	15/07/2025	168 300,00	168 300,00	0,00	168 300,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>188 724,93</b>	<b>188 724,93</b>	<b>0,00</b>	<b>188 724,93</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 035 500,00	1 035 500,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	2 722 749,00	2 722 749,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 687 249,00	1 687 249,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>1 035 500,00</b>	<b>I 1 035 500,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>735 500,00</b>	<b>735 500,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	675 000,00	675 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat <sup>e</sup> afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	20 500,00	20 500,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	40 000,00	40 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			
			A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>III</b> <b>2 722 749,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>2 722 749,00</b>	<b>2 722 749,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
28131	<i>Bâtiments</i>	0,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	0,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	0,00	0,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	1 100 000,00	1 100 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	43 410,00	43 410,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	1 579 339,00	1 579 339,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1

## B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2025-TEHA041 Aménagement Place Schneider - Assainissement collectif	100 700,00	0,00	100 700,00	100 699,95	0,00	0,00
2026-EURI Investissement Régie Intéressée	0,00	15 668 550,00	15 668 550,00	0,00	1 740 950,00	13 927 600,00
2020-EURUUG-V Rénovation des usines de dépollution	5 409 692,00	-2 623 595,00	2 786 097,00	2 514 097,00	272 000,00	0,00
2025-TEHA064 Torcy Résidence Bvd du 8 Mai-	205 800,00	0,00	205 800,00	152 800,00	53 000,00	0,00
2022-EUSDAHSDA-V Travaux sur réseaux eaux usées SDA et Hors SDA	20 152 019,00	0,00	20 152 019,00	12 746 519,00	4 517 000,00	2 888 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u> 20/11/2025 - Régie intéressée	Véolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société Locale	67 681 855,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> - Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société Territoriale	45 600,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.